

Championnat Départemental d'Aviron Indoor de l'Ain

Avant Programme

Cette compétition est ouverte aux clubs de l'Ain affiliés à la Fédération Française d'Aviron.

1. Organisation

L'organisation est assurée par le CDA01 « Comité Départemental d'Aviron de l'Ain ». La gestion technique du Championnat Départemental est confiée au club ABHR « Aviron Bugey Haut-Rhône ».

Président du CDA01 : Claude CALCHERA

Présidente de l'ABHR : Brigitte ANDRIEU

2. Lieu

Gymnase MORIN à Belley

149 Chemin des Soupirs 01300 BELLEY

De 9h30 à 14h30

3. Championnat

a) Caractéristiques

De J14 (2^e épreuve jeunes 2023) à Master... Toutes les courses se dérouleront suivant le code des courses FFA.

b) Parcours

Aviron Indoor sur 10 machines « rowerg » concept2 reliées.

Distances : 8 x 250m – 1000m – 2000m suivant les catégories.

c) Entraînement autorisé sur 15 machines « rowerg » Concept2 mises en plus à disposition par le club ABHR.

4. Matériel

10 Ergomètres de course mis à disposition par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes et le Comité Départemental de l'Ain.

15 Ergomètres d'entraînement mis à disposition gracieusement par le club ABHR.

5. Engagements

Ils doivent être réalisés sur le site internet de la FFA... <https://ffsa-goal.multimediabs.com/login>

L'inscription sur le site internet FFA permet de s'assurer que le licencié est à jour de sa licence et qu'il dispose d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition.

Ouverture des inscriptions : lundi 13 novembre 2023

Clôture des inscriptions : mercredi 29 novembre 2023 à 23h00

Consultation du programme : vendredi 1er décembre 2023 à partir de 18h00 sur le site internet du CDA01

Droits d'inscription : pas de frais d'engagement

6. Jury

Les arbitres composant le jury seront désignés par la Commission Régionale des Arbitres de la Région AuRA.

Les équipages devront être capables de présenter si besoin licences ou pièces d'identité à la demande de l'arbitre.

7. Service de secours

Il sera assuré par une équipe du SDIS (pompiers) du département de l'Ain.

8. Réunion des délégués de clubs

Elle aura lieu le 3 décembre 2023 à 8h30 sur place.

Les modifications d'engagements peuvent être acceptées jusqu'au 29 novembre 2023 à 20h00, passé ce délai, toute modification devra être réalisée pendant la réunion des délégués dans la stricte application du code des régates.

Les remplaçants : auprès du Président de Jury, sur l'imprimé officiel (complètement rempli si possible à l'avance précisant le N° de licence).

Déclaration de forfait : les forfaits d'une équipe doivent faire l'objet d'une déclaration sur l'imprimé officiel lors de la réunion.

9. Résultats

Résultats des courses : sur place.

Ces résultats seront consultables sur les sites internet du CDA01 le 3 décembre 2023. <https://aviron01.fr> et <https://avironbugey.fr>

10. Programme prévisionnel (au vu du nombre de compétiteurs possibles licenciés dans le département)

HJ15-J16... 2000m...

Course... 9h30 - 9h50

FJ15-J16... 2000m

Course... 10h00 - 10h20

HJ17-J18 et SH 2000m

Course... 10h40 -11h00

FJ17-J18 et SF 2000m

Course... 11h10-11h30

HJ13-J14... 8x250m

Course... 12h00 – 12h30

FJ13-J14... 8x250m

Course... 12h50 – 13h20

Master H... 1000m

Course... 13h40 – 14h00

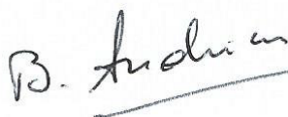
Master F... 1000m

Course... 14h10 – 14h30

Les masters qui souhaiteront courir sur 2000m seront dans cette catégorie

2è épreuve jeunes 2024

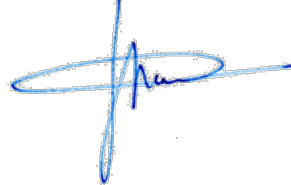
La Présidente du club ABHR
Brigitte ANDRIEU



Le Président de la CRA
Alex MAZOYER



le Président du CDA01
Claude GALCHERA



Le Président de la ligue AuRA
Stéphane GUERINOT

